PROJET ÉOLIEN DU PLATEAU DU VEXIN

Communes de Sancourt, Mainneville et Longchamps, Eure (27)

Avec Enerfip, investissez dès 10 euros à partir du 19 octobre 2021!

PERMANENCES D'INVESTISSEMENT

Mercredi 20 et jeudi 21 octobre 2021 de 16h30 à 20h30

à la salle Jacques Brel d'Etrépagny

Acteur historique dans les énergies renouvelables, Terre et Lac Conseil offre l'opportunité aux citoyen·nes d'investir dans le développement d'un parc éolien.

Cet investissement permettra la réalisation d'études acoustiques, environnementales et paysagères nécessaires à l'élaboration du futur parc, qui prévoit l'implantation de 4 à 8 éoliennes.

En exploitant une ressource naturelle, abondante et inépuisable, face à une demande croissante d'énergie, ce projet participe à l'atteinte de l'objectif que s'est fixé la région Normandie : **mettre en service 1 100 MW d'éolien supplémentaire d'ici 2030**.



production annuelle jusqu'à 74 000 MWh

PUISSANCE DU PARC

couvre les besoins de jusqu'à 14 800 foyers

> SOIT LA CONSOMMATION DE PLUS DE

50% des habitant·es de Beauvais



www.enerfip.fr/vexin

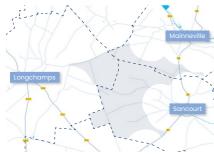


Terre et Lac Conseil est une société de conseil indépendante, fondée en 2012 par des professionnels passionnés et reconnus du marché des énergies renouvelables. Terre et Lac Conseil est une entreprise à taille humaine et intervient sur toute les phases du projet : développement, financement, construction, exploitation ... et a même récemment réalisé l'un des premiers repowering en France!



Visite du mât de mesure, source Mazars ^

Aire d'étude du projet >



Comment investir?

□ VIA LE SITE WWW.ENERFIP.FR Par carte bancaire ou par virement

Q LORS DES RENCONTRES Par chèque, carte bançaire ou virement

La réglementation impose de fournir :

- » Deux pièces d'identité en cours de validité Carte d'identité, passeport, permis de conduire.
- » Un justificatif de domicile Daté de moins de 3 mois.
- » Un relevé d'identité bancaire

Investissez dans la transition énergétique de votre territoire

En permettant à tout un chacun de participer à ce projet, Terre et Lac Conseil entend redistribuer sur le territoire d'implantation une partie des richesses produites par l'installation, afin que les habitant-es puissent bénéficier des retombées économiques générées par l'exploitation d'une ressource naturelle commune: le vent.

OBJECTIF DE COLLECTE 150 000 €.

SOUSCRIPTION MIN

10 €

TITRE FINANCIER obligations simples

SOUSCRIPTION MAX 5 000 €

Quand investir?

- À PARTIR DU 19 OCTOBRE À 12H30 Réservée aux habitant·es des communes de Sancourt, Mainneville et Longchamps
- À PARTIR DU 26 OCTOBRE À 12H30 Réservée aux habitant·es de la Communauté de communes du Vexin Normand
- À PARTIR DU 02 NOVEMBRE À 12H30 Réservée aux habitant·es du département de l'Eure (27)
- À PARTIR DU 09 NOVEMBRE À 12H30 Réservée aux habitant-es des départements du Calvados (14), de l'Eure-et-Loir (28), de l'Oise (60), de l'Orne (61), de la Seine-Maritime (76), des Yvelines (78) et du Val-d'Oise (95)
- JUSQU'AU 30 NOVEMBRE À MINUIT Fin de la collecte



enerfíp

www.enerfip.fr/vexin info@enerfip.fr 9 Boulevard Sarrail, 34 000 Montpellier France

(3) 04 119 34 111

Enerfip est un service de financement participatif dédié aux énergies renouvelables, agréé par l'Autorité des Marchés Financiers depuis 2015. Fondée par des professionnels expérimentés des énergies renouvelables et de la finance, Enerfip est le leader de cette nouvelle solution d'épargne avec 115 millions d'euros collectés auprès de 30 000 citoyens. Enerfip est immatriculée à l'ORIAS sous le N° 15003274, et au RCS de Montpellier sous le numéro 804 231 546 au capital social de 167 152 euros.